

# Les associations professionnelles en sciences de l'information au Québec

## Quebec's professional information science associations

## Las asociaciones profesionales en ciencias de la información en Québec

Marcel Lajeunesse

Volume 54, Number 2, April–June 2008

Topographie du Québec documentaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029331ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029331ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Lajeunesse, M. (2008). Les associations professionnelles en sciences de l'information au Québec. *Documentation et bibliothèques*, 54(2), 179–184. <https://doi.org/10.7202/1029331ar>

### Article abstract

Since 1932, seven information science-related professional associations have been created in Quebec: six in library science and one in archives science. Each of them has its own goals, objectives and mission that guide its activities. These associations are considered small. The most important ones (Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, Corporation of Professional Librarians of Quebec, and Association des archivistes du Québec) have between 500 and 750 members, and offer services through permanent secretariats. These associations have recently created a joint agency, the Table des milieux documentaire et archivistique du Québec, to better coordinate activities and to speak as one with governments and media.

# Les associations professionnelles en sciences de l'information au Québec

**MARCEL LAJEUNESSE**

Professeur associé.  
 École de bibliothéconomie et des sciences de l'information  
 Université de Montréal  
 marcel.lajeunesse@umontreal.ca

## RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

*Depuis 1932, sept associations professionnelles ont été créées en sciences de l'information au Québec, six en bibliothéconomie et une en archivistique. Chacune a ses buts, ses objectifs, sa mission propre qui définissent son action. Ces associations sont de dimension modeste. Les plus importantes (l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et l'Association des archivistes du Québec) rassemblent entre 500 et 750 membres et offrent les services d'un secrétariat permanent. Ces associations se sont dotées récemment d'un organisme de concertation, la Table des milieux documentaire et archivistique du Québec, pour mieux coordonner leur action et faire front commun auprès des gouvernements et des médias.*

### Quebec's professional information science associations

*Since 1932, seven information science-related professional associations have been created in Quebec: six in library science and one in archives science. Each of them has its own goals, objectives and mission that guide its activities. These associations are considered small. The most important ones (Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, Corporation of Professional Librarians of Quebec, and Association des archivistes du Québec) have between 500 and 750 members, and offer services through permanent secretariats. These associations have recently created a joint agency, the Table des milieux documentaire et archivistique du Québec, to better coordinate activities and to speak as one with governments and media.*

### Las asociaciones profesionales en ciencias de la información en Québec

*Desde 1932, siete asociaciones profesionales de modestas dimensiones en ciencias de la información han visto el día en Québec: seis en biblioteconomía y una en archivonomía. Cada una tiene una misión propia que define sus acciones y sus objetivos. Las más importantes (Asociación para el avance de las ciencias y técnicas de la documentación, Corporación de bibliotecarios profesionales del Québec y Asociación de archivistas del Québec) reúnen a entre 500 y 750 miembros y cuentan con un personal administrativo de tiempo completo. Recientemente, estas asociaciones se dotaron de un organismo de concertación, la Junta de los medios documental y archivístico de Québec, para coordinar sus acciones y hacer un frente común ante el gobierno y los medios de comunicación.*

**L**E MONDE DES SCIENCES DE L'INFORMATION au Québec est quadrillé par un nombre considérable d'associations œuvrant dans ce milieu et regroupant les professionnels du domaine. Il y a quelques années, on posait, dans un périodique spécialisé, la question suivante : « Y a-t-il trop d'associations en bibliothéconomie au Québec ? » (Mercurie 1993). Il est difficile de répondre de façon précise à cette question, car les associations, basées sur l'engagement volontaire, ne regroupent que les personnes qui veulent bien y adhérer et qui y trouvent leur intérêt personnel et professionnel.

Dans ce texte, nous nous intéressons aux associations du domaine de la bibliothéconomie, des sciences de l'information et de l'archivistique qui ont leur siège au Québec et qui ont pour mission de promouvoir les bibliothèques, les services et les centres de documentation ou les archives au Québec. En plus de celles-ci, il existe d'autres associations qui ont pour mission de regrouper des membres à travers le Canada, et un certain nombre de Québécois en font partie. Les associations canadiennes ne sont pas incluses dans les sept associations québécoises dont nous allons rendre compte.

## Association des bibliothécaires du Québec

La sociologie des associations nous enseigne que l'association est l'outil nécessaire pour regrouper des personnes œuvrant dans un même domaine en vue de réaliser des actions et de promouvoir dans la société leur champ d'activités. C'est dans ce but d'affirmation de leur activité dans la société que fut fondée, en 1932, l'Association des bibliothécaires du Québec Library Association (ABQLA). Cette association, la plus ancienne du Québec, et la plus ancienne au Canada après l'Ontario Library Association, a été créée par Gerhard R. Lomer, directeur de la bibliothèque de l'Université McGill et directeur de l'École de bibliothéconomie de la même université, qui s'était adjoint à cette fin Aegidius Fauteux, alors directeur de la Bibliothèque municipale de Montréal. À ses débuts, l'association visait à regrouper surtout les diplômés de l'École de McGill. Ses membres étaient alors en grande majorité de langue anglaise, mais comptaient dans ses rangs quelques bibliothécaires de langue française éminents :

*L'ABQLA, la plus ancienne association de Québec [...], a été créée par Gerhard R. Lomer, directeur de la bibliothèque de l'Université McGill et directeur de l'École de bibliothéconomie de la même université.*

outre Fauteux, Marie-Claire Daveluy, Hélène Grenier et Louise Lefebvre, diplômées de McGill. Jusqu'à la création, en 1943, de l'Association catholique des bibliothèques d'institutions, l'ABQLA fut la seule association professionnelle en bibliothéconomie œuvrant au Québec (Lefebvre 1977a).

L'ABQLA fut constituée en « corporation » en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec par lettres patentes émises le 21 novembre 1946. Les objectifs actuels de l'association visent à :

- assurer à ses membres la possibilité de protéger leurs intérêts personnels ;
- faciliter l'échange d'informations sur les questions concernant les bibliothèques ;
- sensibiliser les instances politiques et le grand public au rôle des bibliothèques au Québec ;
- renforcer les liens avec les organisations fédérales, provinciales et locales de bibliothécaires ;
- soutenir et promouvoir l'alphabétisation au sein de la collectivité.

Pour atteindre ces objectifs, l'association tient un congrès annuel, publie trois fois l'an le *ABQLA Bulletin*. Elle a cinq sections : bibliothèques scolaires, bibliothèques publiques, bibliothèques de collège et d'université, secteur jeunesse et groupe d'intérêts pour les bibliothécaires. L'ABQLA est une petite association, principalement de langue anglaise, qui regroupe des membres individuels et des établissements. En 2007, l'association a célébré son 75<sup>e</sup> anniversaire, ce qui, dans le contexte québécois et canadien, démontre une continuité et une vitalité remarquables.

### **Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation**

L'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (Asted) a été créée en 1973 à la suite de la transformation de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF). Héritière d'une succession d'associations — l'Association catholique des bibliothèques d'institutions de 1943 à 1945, l'Association canadienne des bibliothèques catholiques de 1945 à 1948, l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française à partir de 1948 —, l'Asted fut mise sur pied dans le sillage des conclusions de la Commission de révision des objectifs

et des structures. Il s'agissait alors de prendre en compte les mutations du monde des bibliothèques, l'émergence des sciences de l'information, la fondation en 1969 de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, ainsi que la formation de techniciens en documentation dans les collèges (Léveillé 1977 et Hudon, Marcel 1998).

Rompant avec le libellé des lettres patentes accordées en 1960 par le gouvernement du Canada à l'ACBLF, l'Asted était créée en tant que « corporation », selon la loi des compagnies du Québec en octobre 1973. En novembre de la même année, les règlements et les objectifs étaient adoptés par les membres réunis en assemblée générale, et ces objectifs ont toujours cours :

- promouvoir l'excellence des services et du personnel des bibliothèques, des centres de documentation et des centres d'information ;
- inspirer la législation et promouvoir les intérêts respectifs des bibliothèques, des centres de documentation et des centres d'information auprès des gouvernements concernés ;
- exercer, au sein de la francophonie nord-américaine, un rôle prépondérant en bibliothéconomie, ainsi que dans les sciences de la documentation et de l'information.

La nouvelle association entendait voir autrement le monde de la documentation et reconnaissait alors les sciences de l'information comme un lieu de convergence de différentes disciplines. L'Asted est devenue un regroupement de professionnels des divers milieux et professions de l'information, et une des particularités de cette association est de rassembler, dans une proportion égale (300-300), des membres individuels et des membres collectifs.

L'Asted a exercé, depuis sa création au début de la décennie 1970, son dynamisme de multiples manières. Elle est devenue un interlocuteur crédible des instances gouvernementales canadiennes et québécoises. Par ses nombreuses publications, par l'édition d'outils à l'intention de la profession, telle la traduction en français des *Règles de catalogage anglo-américains*, par sa revue, *Documentation et bibliothèques*, laquelle joue un rôle important parmi les périodiques francophones de la discipline, par ses congrès annuels très fréquentés, l'Asted occupe une place centrale dans le monde documentaire québécois. Elle a, de plus, toujours accordé une importance à l'aspect international de la profession : elle a été l'hôte, à Montréal, en 1982, du congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et elle accueille de nouveau, en 2008, à Québec, le congrès annuel de la même association (Cabral 1998).

Héritière d'une longue tradition associative et de profondes racines dans le milieu professionnel, l'Asted s'est imposée au Québec, au Canada et dans le monde francophone, comme un organisme majeur dans la vie des disciplines et des professions du monde de l'information et de la documentation.

## Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) constitue une autre association importante en bibliothéconomie. Sa création, en 1969, par la loi 175 de l'Assemblée nationale, représentait une étape importante de la reconnaissance du bibliothécaire en tant que professionnel. La décennie 1960 avait été une période fort remplie dans le secteur des bibliothèques au Québec. En décembre 1959, était votée la première loi québécoise sur les bibliothèques publiques. En 1961, naissait l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal destinée à procurer aux bibliothèques universitaires ou publiques, de collège ou de recherche, le personnel professionnel de langue française dont elles avaient besoin en cette période de croissance. Ont émergé aussi au cours de cette période les bibliotechniciens formés dans les collèges publics. Dans leurs congrès annuels respectifs, la Quebec Library Association et l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française ont discuté en profondeur de la question du professionnalisme à laquelle étaient confrontés alors leur domaine d'activité et, d'une façon plus large, la société québécoise, et ce sont des membres des deux associations qui ont patronné la naissance de la Corporation (Lefebvre 1977b).

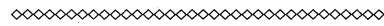
La mise sur pied de la Corporation avait essentiellement pour but la promotion de la profession de bibliothécaire professionnel et la défense des intérêts de ses membres. Les objectifs qu'elles se donnaient en témoignent :

- améliorer la qualité des services d'information offerts par les bibliothécaires à leurs diverses clientèles ;
- enrichir le niveau de compétence du bibliothécaire professionnel ;
- faire connaître le savoir-faire du bibliothécaire professionnel et du professionnel de l'information, et en faire la promotion ;
- voir aux intérêts professionnels des membres.

La loi créant la Corporation protégeait le titre de « bibliothécaire professionnel ». Deux ans plus tard, en 1971, le nouveau code québécois des professions omettait la Corporation en tant qu'ordre professionnel de plein droit, à l'instar des professions reconnues vouées à la défense du public. L'exclusion de la Corporation du Code des professions a été un traumatisme pour plusieurs et une préoccupation constante au sein de la profession. La situation a également eu des effets sur la participation de nombreux bibliothécaires à la vie de la Corporation, à commencer par leur admission à celle-ci.

Depuis sa création, la Corporation s'est particulièrement intéressée à la formation des professionnels dans les deux écoles universitaires du Québec, celle de McGill

*La création de la CBPQ en 1969, par la loi 175 de l'Assemblée nationale, représentait une étape importante de la reconnaissance du bibliothécaire en tant que professionnel.*



et celle de l'Université de Montréal. Elle s'est dotée d'un code de déontologie et d'un comité de discipline. Elle intervient publiquement dans les questions concernant les bibliothèques et les bibliothécaires. Sa revue, *Argus*, qui paraît depuis 1971, et son bulletin de nouvelles sont axés sur les questions professionnelles du secteur d'activités. La Corporation ne regroupe que des personnes physiques : elle en compte environ 750 (Horinstein 1994 et 1999).

## Association des archivistes du Québec

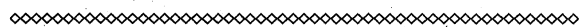
Créée en 1967, l'Association des archivistes du Québec (AAQ) visait à regrouper les archivistes œuvrant dans les différents services d'archives au Québec et à susciter chez eux un sentiment d'appartenance à une même profession. Les premiers membres de l'Association provenaient de milieux divers : archives historiques, archives d'évêchés, de collèges, de communautés religieuses, de districts judiciaires, de compagnies, d'associations, de ministères.

Dès la création de l'Association, les fondateurs voient dans celle-ci un moyen de valorisation de la profession et un instrument pour la défense de leurs intérêts professionnels. C'est dans ce but de défense et de promotion des archives, des archivistes et de l'archivistique qu'ils pressent le gouvernement du Québec d'adopter une loi sur les archives, de même qu'ils encouragent la création de dépôts pour assurer la conservation et l'accès des archives et leur utilisation scientifique.

La mission que s'est donnée l'association a peu varié au cours des années, même si la formulation en a été modifiée, par exemple, par l'introduction du terme « information organique et consignée ». En 1980, on y a ajouté la promotion de la recherche. Cette mission est la suivante :

- regrouper les personnes qui offrent aux organisations et à leur clientèle des services liés à la gestion de leur information organique (produite et reçue dans le cadre de la mission d'un organisme ou d'un individu) et consignée (présenté sur un support quel qu'il soit) ;
- offrir à ses membres des services en français et propres à assurer le développement, l'enrichissement et la promotion de leur profession et de leur discipline ;
- assurer aux membres les services susceptibles de favoriser et d'accroître la communication et

*Créée en 1967, l'AAQ visait à regrouper les archivistes oeuvrant dans les différents services d'archives au Québec et à susciter chez eux un sentiment d'appartenance à une même profession.*



les échanges internes et externes des idées et des connaissances ;

- promouvoir le développement professionnel des membres en s'impliquant activement au plan de la formation et du perfectionnement, en favorisant la recherche et le développement et en assurant une représentation adéquate de la profession au sein de la société et auprès des corps politiques.

Dotée de deux sections, archives historiques et gestion du document, en 1975, elle a aboli celles-ci en 1990 pour les remplacer par cinq regroupements régionaux, devenus maintenant quatre sections régionales. La revue *Archives* fut lancée en 1969 et on ne dira jamais assez l'importance de ce périodique pour la structuration et le développement de l'archivistique québécoise et sa diffusion à l'étranger. Un bulletin d'information paraît depuis 1971. Depuis 1972, un congrès annuel de deux à trois jours rassemble les membres de l'Association.

Parmi les actions marquantes de l'association, on doit mentionner le rôle capital qu'elle a joué dans l'adoption par l'Assemblée nationale de la Loi sur les archives en 1983. La tenue à Montréal, en 1992, du congrès quadriennal du Conseil international des archives, a mobilisé les forces vives de l'Association et a représenté la maturité de l'archivistique québécoise et canadienne. L'adoption de la Déclaration québécoise sur les archives en 2006-2007 illustre l'importance de la profession d'archiviste dans la conservation du patrimoine et de la gestion de l'information organique et consignée du milieu.

Les années 1980 et suivantes ont été des années fastes dans le développement de la discipline archivistique au Québec par la création dans les universités (Université de Montréal, Université Laval et Université du Québec à Montréal) de programmes de premier cycle et de maîtrise : l'archivistique devenait une discipline enseignée à l'Université. Les valeurs professionnelles ont été affirmées et un code de déontologie a été adopté par l'assemblée générale de l'Association en 1991. En 2007, l'Association a marqué ses quarante ans d'existence ; elle rassemblait alors quelque 600 professionnels du domaine (Gagnon-Arguin 1992; Baillargeon et Lévesque 2007-2008).

## Bibliothèques publiques du Québec

Déjà membres d'associations professionnelles générales comme l'ABQLA et l'Asted au sein d'une section de bibliothèques publiques, les directeurs des bibliothèques publiques du Québec se dotent, en 1984, de leur propre association pour assurer leur représentation auprès des instances gouvernementales et pour promouvoir le développement de la lecture publique. Elle a pour nom l'Association des directeurs de bibliothèques publiques du Québec (Adibipuq). Dix ans plus tard, en 1994, ils en modifient l'appellation. Devenue les Bibliothèques publiques du Québec (BPQ), pour représenter plus adéquatement leurs membres et non plus les seuls directeurs, l'association a comme objectifs de :

- représenter les directeurs et les directions des bibliothèques publiques et toutes les personnes intéressées à la promotion des bibliothèques publiques ;
- développer un véritable réseau de bibliothèques publiques au Québec et favoriser la mise en commun des expertises ;
- promouvoir les intérêts des bibliothèques publiques auprès du ministère de la Culture et des Communications, du ministère des Affaires municipales, de l'Union des municipalités du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités et d'autres intervenants du milieu.

L'Association des Bibliothèques publiques du Québec possède des sections régionales à travers le territoire québécois, lesquelles ont des projets adaptés aux priorités de leur région. L'association tient une assemblée générale annuelle. Depuis 1993, plusieurs forums qu'elle a tenus sur les bibliothèques publiques ont été consacrés à l'étude des problèmes spécifiques de ces bibliothèques. La revue *Défi*, publiée de 1985 à 1997, a été un outil important d'information et d'étude sur les questions de lecture publique.

Une des grandes activités de l'association, et sans doute la plus visible, est la tenue, depuis 1999, de la Semaine des bibliothèques publiques. Depuis ses débuts, les priorités de cette association sont indéniablement la promotion des bibliothèques et la représentation auprès des instances du gouvernement du Québec et des municipalités. Elle s'associe à d'autres associations professionnelles et à divers organismes du milieu pour réaliser ses objectifs. Les actions et les réalisations des Bibliothèques publiques du Québec sont un excellent indicateur du développement considérable des bibliothèques publiques depuis la mise en place d'une politique au début de la décennie 1960 (Dubois 2004).

## Association professionnelle des techniciennes et des techniciens en documentation au Québec

Au cours de la décennie 1960, un nouveau groupe professionnel a émergé dans le monde de la documentation au Québec. Ce sont les bibliotechniciens, appelés maintenant techniciens en documentation. Formés d'abord, de 1963 à 1968, dans des cours d'été au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ils le sont à partir de 1966 au Collège de Jonquière et, à partir de 1968, dans six collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) dans les diverses régions du Québec. Les études sont de trois années (après la fin des études secondaires) dans une filière d'enseignement technique des collèges publics (Jobin-Brulé 1977).

Les diplômés des programmes de techniques de la documentation avaient l'habitude de se retrouver lors du congrès annuel de l'Asted. En 1988, après 20 ans de formation en ce domaine, et à la suite d'un sondage effectué auprès des diplômés de ces programmes, la décision est prise de créer l'Association professionnelle des techniciens en documentation (APTDQ). La nouvelle association s'est donné six objectifs :

- regrouper en association des personnes dont la profession est technicien(ne) en documentation ;
- faire connaître et promouvoir auprès des autorités compétentes le caractère professionnel de la profession ;
- défendre et promouvoir les intérêts des ses membres et de la profession ;
- représenter ses membres auprès des autorités ;
- fournir des services de toute nature en relation avec les buts de la corporation ;
- favoriser le développement de la profession.

L'Association tient une assemblée générale annuelle et un congrès tous les dix-huit mois, et elle publie un bulletin semestriel d'information. Elle s'est dotée également d'un code de déontologie en 2005, de façon à mieux encadrer l'exercice de la profession et à fixer des normes minimales de conduite des membres de l'Association envers les employeurs et les usagers des services d'information.

## Association pour la promotion des services documentaires scolaires

Les bibliothèques scolaires sont le maillon faible du réseau des bibliothèques québécoises. Depuis la grande réforme de l'éducation au cours des années 1960, elles ont connu un développement erratique. Vu l'importance de la lecture et de l'initiation au travail de recherche documentaire à l'école primaire et secondaire, cette situation déplorable a été maintes fois soulignée par les diverses associations professionnelles de la documentation et de la pédagogie. La parution, en 1989, du rapport Bouchard, intitulé *Les bibliothèques*

*Au cours de la décennie 1960, un nouveau groupe professionnel a émergé dans le monde de la documentation au Québec. Ce sont les bibliotechniciens, appelés maintenant techniciens en documentation.*

scolaires ; plus que jamais, avait suscité beaucoup d'espoir, d'autant plus que ce rapport avait été commandé par le ministère de l'Éducation en vue d'une politique sur le sujet. En réalité, ce rapport est resté sans lendemain au plan des applications.

C'est néanmoins dans la foulée de la parution de ce rapport qu'a été fondée, en 1989, l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS) qui mène, depuis cette période, le combat en faveur de la création de véritables bibliothèques scolaires. Les objectifs de l'association sont, à cet égard, très clairs :

- promouvoir les sources documentaires scolaires (bibliothèques scolaires) ;
- promouvoir les nouvelles technologies de l'information comme outils d'apprentissage ;
- promouvoir la concertation et le partenariat avec les autres associations en faveur des bibliothèques scolaires.

L'Association tient une assemblée générale de ses membres annuellement et publie deux bulletins d'information, *L'index virtuel* et *L'index en bref*. Elle exerce une présence et un dynamisme considérable en animant la Coalition en faveur des bibliothèques scolaires. Il ne fait aucun doute que ses actions et sa détermination sont porteuses de réalisations prochaines.

## Conclusion

Les diverses associations professionnelles dans le domaine des sciences de l'information au Québec ont été créées à des époques différentes pour répondre à des besoins qui se posaient alors aux professionnels en exercice et pour affirmer leur professionnalisme dans la société.

Au cours des dernières années, les associations auxquelles nous nous sommes intéressés ont réfléchi à une nouvelle approche de la vie associative en vue d'assurer collectivement une meilleure représentation auprès des instances politiques, de réaliser une plus grande concertation, de faire ensemble la promotion des services qu'ils assurent, de mener des recherches, de fournir une meilleure information, d'avoir des positions communes en ce qui a trait à la formation initiale et continue de leurs membres. De là est née, en 2007, la Table des milieux documentaire et archivistique du Québec (Tamdaq). Il faudra suivre l'évolution de

